

Le CIST47 propose à ses entreprises adhérentes et à leurs salariés tout un panel de sensibilisations et d'informations sur la prévention des risques professionnels.

Toutes ces actions sont animées par un professionnel de santé et / ou un préventeur :

- ➔ Médecin du travail
- ➔ Infirmier en santé travail
- ➔ Ingénieur ou technicien Hygiène et Sécurité
- ➔ Ergonome
- ➔ Psychologue du travail
- ➔ Formateur en santé travail

Vous trouverez dans ce document une liste non exhaustive d'actions de sensibilisation et d'information.

Ces actions, destinées aux employeurs et aux salariés, peuvent être réalisées dans votre entreprise. Nos équipes peuvent aussi construire avec vous des sensibilisations sur-mesure adaptées à vos besoins.

**Vous avez un besoin ? Sollicitez votre médecin du travail qui analysera votre demande.**



### LES RISQUES PROFESSIONNELS

**Durée : 1 à 2 heures**

- ➔ Informer et sensibiliser le personnel sur les risques professionnels de son entreprise et les bonnes conduites à tenir.
- ➔ Quelques exemples de thématiques : métiers de la petite enfance, métiers du bois, coiffeurs, aides à domicile, etc.

### LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

**Durée : 1 à 2 heures**

- ➔ Connaître et respecter ses obligations réglementaires en matière de fourniture, d'utilisation et d'entretien des EPI.
- ➔ Connaître les EPI adaptés aux risques de l'entreprise afin de mieux les utiliser.

**PORT  
DES EPI  
OBLIGATOIRE**



### LE DEFIBRILLATEUR

**Durée : 2 heures**

Savoir reconnaître et prendre en charge une victime inconsciente qui ne respire plus jusqu'à l'arrivée des secours en pratiquant le massage cardiaque et en utilisant le défibrillateur.



## LE RISQUE BRUIT

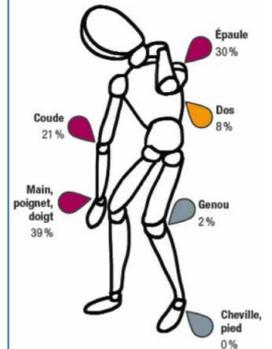
Durée : 1 heure

- ⇒ Prendre conscience des dangers que peut engendrer une exposition prolongée à des niveaux sonores importants.
- ⇒ Connaître l'exposition sonore à son poste de travail (dans le cas où des mesures ont été réalisées au préalable).
- ⇒ Informer les travailleurs exposés à des niveaux supérieurs à 80 dB(A) est une obligation réglementaire (art R.4436-1).

## LES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES

Durée : 1 à 4 heures

- ⇒ Comprendre le fonctionnement et les limites du corps humain afin d'identifier les différentes atteintes à la santé qui en découlent.
- ⇒ Identifier, dans ses situations de travail, les risques liés aux manutentions manuelles et les risques liés aux postures.
- ⇒ Participer à la maîtrise du risque en économisant ses efforts par l'organisation et la simplification des manutentions manuelles, ainsi que par l'utilisation de techniques gestuelles appropriées en fonction de sa situation de travail.
- ⇒ Les sensibilisations sont adaptées aux métiers : petite enfance, logistique, messagerie, aide à domicile, etc.



## AMENAGEMENT D'UN POSTE BUREAUTIQUE

Durée : 1 à 2 heures

- ⇒ Participer à prévenir les atteintes à la santé par la connaissance et l'application des principes d'aménagement et d'installation de son poste de travail.
- ⇒ Présentation des facteurs de risques et des principales recommandations.
- ⇒ Passage possible sur les postes de travail des stagiaires pour vérifier leur aménagement.

## LE RISQUE ROUTIER PROFESSIONNEL

Durée : 1 à 2 heures

- ⇒ Informer sur l'importance du risque routier professionnel et ses enjeux, ainsi que sur les comportements à risques des conducteurs de véhicules.
- ⇒ S'interroger sur l'impact de sa conduite sur les autres usagers et sur son exposition aux risques.



## LE RISQUE CHIMIQUE

Durée : 1 à 2 heures

- ⇒ Informer et sensibiliser le personnel sur les risques chimiques en général, les risques particuliers de son entreprise et les bonnes conduites à tenir.
- ⇒ Informer sur la réglementation en vigueur, les effets sur la santé, les moyens de prévention collectifs et individuels.
- ⇒ Quelques exemples de thématiques : fumées de soudure, poussières de bois, plomb, silice, produits d'entretien, etc.
- ⇒ Présentation des outils d'évaluation du risque chimique (dont SEIRICH)

## LE RISQUE BIOLOGIQUE

Durée : 1 à 2 heures

- Informer et sensibiliser le personnel sur les risques biologiques particuliers de son entreprise et les bonnes conduites à mettre en œuvre.



## SOMMEIL ET ALIMENTATION EN HORAIRES ATYPIQUES

Durée : 1 à 2 heures

- Avoir des repères alimentaires simples et adaptés en cas de travail en rythme décalé (travail de nuit, travail en 2x8 – 3x8).
- Acquérir des connaissances simples sur le sommeil et les règles à respecter pour une récupération optimale (travail de nuit, travail en 2x8 – 3x8).



## ADDICTIONS

Durée : 1 à 2 heures

- Informer sur les différents types d'addictions, les effets sur la santé, les aspects juridiques, etc.
- Parcours d'obstacles avec lunettes de simulation (alcool, cannabis, médicaments/drogues dures)



## RISQUES PSYCHOSOCIAUX, BIEN-ETRE AU TRAVAIL

Durée : entre 1 et 4 heures

Définir les notions conceptuelles et juridiques, identifier les facteurs de risques et les conséquences potentielles pour les salariés et l'entreprise.



## PREVENTION ET SANTE MENTALE AU TRAVAIL

Durée : 2 heures

Informé sur les 3 types de préventions primaire, secondaire et tertiaire en entreprise en ce qui concerne la santé mentale au travail.



## ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT

Durée : 2 heures

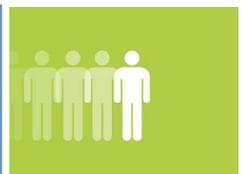
- Identifier les contextes de changements et les mécanismes en jeu.
- Identifier les enjeux et les conséquences des situations de changement afin que l'entreprise puisse adapter sa stratégie d'accompagnement.



## SYNDROME DU SURVIVANT SUITE A UN PLAN SOCIAL

Durée : 2 heures

Acquérir des connaissances sur la notion du syndrome du survivant afin de prévenir son apparition dans un contexte de changement.





## DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Information et accompagnement sur la méthodologie d'élaboration du DUERP avec présentation des outils existants et du contexte réglementaire.

### ANALYSE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Durée : 1 heure

Information sur les méthodes d'analyses des accidents du travail.



## E-LEARNING

- ➔ Le **CIST 47** met à la disposition de ses entreprises adhérentes une plateforme de e-learning pour l'information et la sensibilisation aux risques professionnels.
- ➔ Conçus par l'organisme de formation en santé au travail **AFOMETRA**, ces modules vous aident dans votre **mission d'évaluation des risques** au sein de votre entreprise et permettent de **sensibiliser vos salariés** à ces risques professionnels.



### POUR SE CONNECTER, C'EST SIMPLE :

- ◇ RDV sur le site internet du CIST 47 dans la médiathèque, rubrique e-learning : [Médiathèque - CIST47](#)
- ◇ Suivre les indications et sélectionner le CIST 47 comme Service de Santé au Travail

EVALUATION DES RISQUES

CONSOMMATIONS, ADDICTIONS ET VIE PROFESSIONNELLE

LE SOMMEIL INDISPENSABLE A LA VIE

LE VIEILLISSEMENT AU TRAVAIL

LE BRUIT

LES RISQUES CHIMIQUES

LA SOUS-TRAITANCE EN SECURITE

LE RISQUE ROUTIER

LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

MANUTENTION MANUELLE DE CHARGES

POSTURES ET GESTES (TMS)

SANTE PUBLIQUE EN SANTE AU TRAVAIL

12 MODULES

### Des modules :

- ✓ Courts (15 min en moyenne)
- ✓ Rythmés
- ✓ En accès libre sur internet